Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Assurance emprunteur

Par gery85

bonjour
étant en arrêt maladie depuis le 29 avril 2022 j'ai donc contacter mon assurance emprunteur de mon rachat de crédit CxxxxxxxxxxS
après 90 jours de carence l'assurance rembourse mon prêt directement à CxxxxxxxxxS
jusqu'à la c'est normal
mais le hic c'est que CxxxxxxxxxxS a déjà perçu mon échéance du mois ce qui lui en fait deux pour le mois
ma question est
est ce que CxxxxxxxxxxxS ne doit pas normalement me rembourser l'échéance trop perçu?

Par yapasdequoi

Bonjour,
Vérifiez bien les dates des échéances à payer pour savoir si c'est bien un doublon.
Il est possible que le prélèvement automatique et le versement par l'assurance se soient croisés sur la même échéance.
Si elle a été payée en double, vous pouvez demander le remboursement.
Par courrier RAR à l'organisme prêteur.

Par gery85

oui elles sont bien en doublons
je vous remercie de votre réponse, je vais les contacter dés que possible
bonne journée